

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 34 (1954)
Heft: 1

Anhang: [Notre supplément mensuel]
Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

L'année qui vient de s'écouler n'a été, en matière d'échanges franco-suisses, ni aussi mauvaise que certains le prétendent, ni aussi bonne que d'autres se plaisent à l'affirmer.

En effet, les résultats d'ensemble de nos échanges commerciaux, ainsi qu'il ressort des chiffres publiés à la quatrième page de cet encart, traduisent une diminution de 8 % seulement par rapport à 1951 et une augmentation de 12 % par rapport à 1952, de 1,5 % par rapport à 1950. A l'exportation de France, la diminution est de 21 % par rapport à 1951, année d'exportations anormalement élevées, de 2,5 % par rapport à 1952, et l'augmentation de 1 % par rapport à 1950. On constate donc, dans les deux sens, une stabilité remarquable des courants d'échanges, pris dans leur ensemble.

Nous avons toutefois démontré ici-même, dans notre numéro d'août-septembre, que les chiffres globaux des exportations suisses vers la France ne doivent pas faire illusion sur la situation réelle de leurs différentes composantes. En effet, une réduction de 40 % ayant été appliquée aux contingents contractuels et aux chiffres de référence des produits ex-libérés, la différence entre le chiffre théorique de nos exportations, qui devrait avoisiner 60 % des résultats de 1951, et leur chiffre réel, provient essentiellement des possibilités données par le gouvernement français à ses exportateurs d'acheter certaines marchandises étrangères hors-contingents afin d'améliorer leur équipement. On peut en conclure que la France, tout en réduisant ses importations de 40 %, procédait, pour un montant équivalent, à des achats qu'elle jugeait indispensables à son économie. Certaines exportations suisses traditionnelles, auxquelles ne s'applique pas le régime des comptes E. F. AC. et 10 % équipement, n'ont pas bénéficié de cette politique, et il en est résulté des différences fondamentales dans la structure de nos échanges. Certes, des mesures de libération ont été décrétées le 25 septembre et le 2 décembre 1953, qui portent sur 18,9 % du total des importations françaises en provenance des pays membres de l'O. E. C. E., mais elles n'ont guère profité à la Suisse puisqu'elles ne s'appliquent qu'à 5 % à peine de ses exportations. Si l'on ajoute que le contingentement a toujours pour effet de gonfler la demande et de fausser le marché et que certaines tendances protectionnistes se sont manifestées à la faveur du recontingement, on n'aura pas de peine à comprendre que tous les exportateurs suisses ne soient pas également satisfaits du régime français d'importation.

Cependant les chiffres ne sont pas tout. Le « climat » dans lequel se déroulent nos échanges influe aussi, profondément, sur les réactions des exportateurs et des importateurs.

A cet égard, nous nous plaisons à souligner que la procédure d'examen des licences d'importation par les services ministériels français a indéniablement gagné, depuis quelque temps, en rapidité et même, dans certains cas, en équité. Il n'en demeure pas moins vrai que les restrictions d'importation décrétées à titre provisoire le 4 et le 19 février 1952 par le gouvernement français n'ont pas encore été rapportées ; que la négociation d'accords peu satisfaisants, renouvelés tous les six mois, se prolonge indéfiniment et que ces accords sont mis en vigueur, à chaque nouvelle période contractuelle, avec un retard que l'on a peine à s'expliquer (26 jours en avril 1952, 25 jours en juillet, 31 jours en octobre, 11 jours en avril 1953 et 36 jours en octobre-novembre 1953). Nombreux sont les industriels et commerçants, pour qui une échéance est chose sacrée, qui protestent contre ces attermoissements et en conçoivent du dépit.

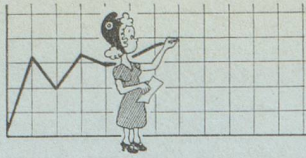
Et c'est précisément ce dépit qui explique, pour une large part, que les exportations françaises ne se soient pas développées vers la Suisse, où elles ne rencontrent pratiquement pas de restrictions quantitatives ni de droits de douane prohibitifs. On ne répètera jamais assez que les courants commerciaux sont solidaires et que les mesures prises dans un sens réagissent fatalement sur l'autre, spécialement dans un pays libéral où les facteurs psychologiques ont toute leur importance.

Qu'en conclure, sinon que des réformes sont indispensables, aussi bien dans les méthodes d'élaboration du statut de nos échanges que dans les principes dont il s'inspire ?

Dans la déclaration qu'il a faite le 6 janvier 1954 devant l'Assemblée nationale, M. Joseph Laniel, président du Conseil des ministres, a souligné l'amélioration survenue ces derniers mois dans la balance française du commerce extérieur et des comptes. « Ce qu'il faut retenir, dans l'ensemble, a-t-il dit, c'est le retournement de la tendance. » Nous voulons croire que le gouvernement tirera les conséquences de cette amélioration et reviendra, sur le plan des échanges internationaux, à un régime plus libéral, plus souple et plus conforme aux intérêts de la France comme de ses partenaires.

M. Jean-Marie Louvel, ministre de l'industrie et du commerce, n'a-t-il pas déclaré, le même jour, lors de la séance d'installation des nouveaux membres de la Chambre de commerce de Paris : « Il y aurait quelque paradoxe à user de la liberté des échanges pour conquérir de nouveaux débouchés et à refuser l'usage de cette liberté sur notre propre territoire à nos concurrents étrangers. Aussi convient-il de ne pas perdre de vue que le problème de la libération des échanges ne saurait indéfiniment rester sans solution. Les protections qu'il a été nécessaire d'élever ne sauraient être que transitoires. Le répit qu'elles nous donnent doit être utilisé à mettre notre pays à égalité sur le plan économique avec les autres pays d'Europe. »

Chambre de commerce suisse en France



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT DU MOIS **L'intensification des échanges entre la France et les pays de l'Est.** — L'offensive économique soviétique bat son plein et chaque jour apporte son lot de nouvelles tractations menées entre la France et la Russie ou ses satellites :

Vente de coton - achat de soie française; vente de pétrole russe - achat de viande française; commandes passées à l'industrie lourde française : câbles, cargos; départ pour Moscou de la mission dirigée par M. Pierre Charpentier; désir manifesté par la Bulgarie et la Roumanie d'intensifier leurs échanges commerciaux avec la France.

FINANCES PRIVÉES **La Bourse devient plus active.** — La baisse accentuée de l'or finit par porter ses fruits. Pour la première fois depuis bien longtemps la clientèle revient à la Bourse et les achats privés de valeurs mobilières augmentent, grâce aux liquidités produites par la liquidation de l'or et la renaissance de l'épargne. On assiste simultanément :

— à la hausse des valeurs françaises dont les taux de rendement sont encore très alléchants (de 4 à 6 % pour des affaires de l'ordre);

— à la hausse des emprunts étrangers (autrichiens, allemands, bulgares, hongrois, roumains, yougoslaves) dans l'espoir d'une détente sérieuse des relations et d'une reprise du service des dettes d'avant-guerre.

FINANCES PUBLIQUES **Les échéances sont assurées.** — 1^o A l'intérieur : le Trésor a 100 milliards devant lui et pas d'inquiétudes pour les fins de mois prochaines.

2^o A l'extérieur : malgré un déficit constant à l'U. E. P. les disponibilités en devises augmentent régulièrement depuis deux mois grâce aux commandes off-shore, au rapatriement de certains capitaux, à l'amélioration des exportations.

Mais ce n'est là qu'un répit et M. Edgar Faure le sait mieux que personne : la constitution de la Commission chargée, sous la présidence de M. Nathan, d'enquêter sur les prix français, répond à des préoccupations précises.

INITIATIVES PATRONALES **Les chefs d'entreprises prennent conscience de leurs responsabilités.** — Deux faits significatifs :

— dans l'industrie cotonnière, un plan de reconversion d'entreprises non rentables a été établi;

— dans l'industrie textile, un protocole vient d'être signé entre syndicats patronaux et ouvriers qui souligne la nécessité de « poursuivre par paliers successifs une politique de hauts salaires à la mesure de l'amélioration de la productivité moyenne constatée » et crée des commissions techniques paritaires à cet effet.

PUBLIC-RELATIONS **Les grosses sociétés commencent à penser à leurs actionnaires.** — Nous avons souvent déploré, dans cette Revue, la faible place occupée en France par les Public-relations qui ont pour but de faire mieux connaître les efforts, les désirs et les besoins des uns et des autres. Depuis deux ou trois ans une heureuse évolution se fait sentir, principalement dans la présentation et la diffusion des informations touchant à la vie des sociétés : bilans mieux présentés, graphiques explicatifs, conférences de presse, etc.

La Société Fives-Lille vient de faire un pas de plus en adressant à la fin de l'année, sous la signature de son Président, une lettre personnelle à chacun de ses actionnaires pour le tenir au courant de l'évolution de la situation économique dans le secteur de la construction mécanique et au sein de la Société elle-même.

Les rapports d'« homme à homme » se rétablissent. Un signe réconfortant et un exemple à suivre.

Des projets grandioses pour 1954. — Trois centrales électriques nouvelles qui produiront 275 millions de kilowatts-heure de plus par an.

Prospection de gisements de bauxite pour créer une industrie locale de l'aluminium capable d'alimenter la métropole. Extension des travaux de sondage du pétrole au Sahara.

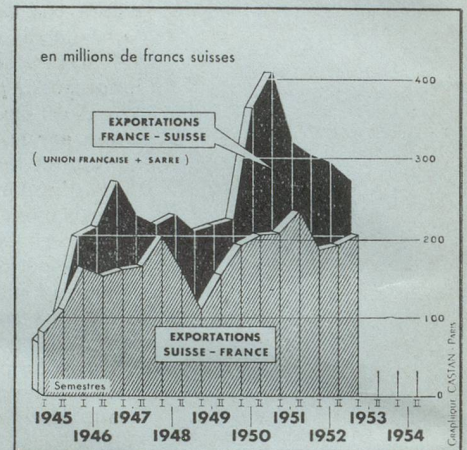
L'opinion réclame des mesures urgentes. — Recons-truction : le ministre, M. Lemaire, assiste personnellement à l'enterrement d'un bébé de trois mois mort de froid dans un taudis, et s'engage à faire exécuter avant le mois de mai un programme de constructions urgentes;

Salaires : le budget type du « manœuvre léger » après avoir excité la verve des chansonniers suscite des réactions plus sérieuses et l'on prévoit la révision du salaire horaire minimum fixé à 100 francs à Paris. Les syndicats demandent 133 francs, la commission supérieure des conventions collectives où n'a pas siégé la délégation patronale propose 159 fr.;

Étudiants : les récentes manifestations du quartier latin, le refus par l'Assemblée de voter dans la forme où il était présenté le budget de l'Éducation nationale attirent à nouveau l'attention sur un problème qu'on ne peut plus éluder : insuffisance des locaux scolaires et universitaires, difficultés matérielles des étudiants sans ressource, traitements misérables des maîtres et professeurs.

AFRIQUE NOIRE

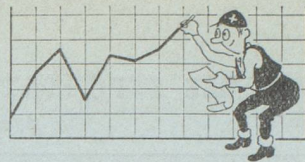
PROBLÈMES SOCIAUX



COURS ET INDICES

	1953 (Dernier chiffre)	1953 (Chiffre précédent)	1952 (Année précédente)
Cours Napoléon, Nov.	3.358	3.598	3.744
Cours Fr. s. marché paral- lèle, fin Déc.	87,75	90,75	96
Ind. valeurs franc. rev. var. (1949 = 100), Nov.	168	167	141
Ind. prod. ind. (1938 = 100), Oct.	143	138	149
Chômeurs (total en 1.000), Nov.	57,5	53,2	54,3
Ind. sal. hor. ouv. mét., rég. paris. (1949 = 100), Oct.	178	177	173
Ind. pris de gros (1949 = 100), Déc.	138,0	137,4	140,5
Ind. prix consomm. fami- liale (1949 = 100), Déc.	142,1	141,3	145,4
Transports commerc. (mio. t.), Nov.	14,6	16,1	14,8
Voyageurs (millions), Sep. Ind. volume import. (1938 = 100), Nov.	41,4	22,5	46,5
Ind. volume export. (1938 = 100), Nov.	127	118	120
	214	194	185

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

LE FAIT DU MOIS

Les dernières votations fédérales et la démission de M. Weber, conseiller fédéral. — Le peuple suisse a été appelé, le 6 décembre, à se prononcer sur un projet de réforme du régime financier de la Confédération. Celui-ci comportait, en principe, la prorogation du régime actuel, qui est valable jusqu'à la fin de 1954 et prévoyait, pour l'essentiel : la reconduction limitée de l'impôt pour la défense nationale et de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Le projet a été rejeté par 487.364 voix contre 353.962. Participation au scrutin : 59 %.

Tirant les conclusions de ces résultats, le principal responsable du projet, M. Max Weber, conseiller fédéral, chef du département des finances, socialiste, a donné sa démission. C'est la première fois, dans l'histoire politique de la Suisse, qu'un membre du gouvernement fédéral se retire à la suite d'une consultation populaire défavorable.

M. Max Weber a été remplacé par M. Hans Streuli, directeur des finances du canton de Zurich et radical. Les partis d'opposition de la gauche n'ont ainsi plus de représentant au sein du gouvernement.

Les C. F. F. ont transporté, en novembre 1953, 16,66 millions de voyageurs, soit environ 4 % de plus qu'en novembre 1952. Le trafic des marchandises a également augmenté en volume, mais les recettes sont restées pratiquement stationnaires.

Dans leur ensemble, les recettes d'exploitation ont atteint 58,43 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 1,1 million de francs par rapport à novembre 1952. Mais les dépenses d'exploitation ont augmenté dans une proportion plus grande encore (1,4 million de francs) et atteignent 44,86 millions de francs. Aussi l'excédent des recettes sur les dépenses d'exploitation, avec 13,57 millions de francs, est-il de 303,000 francs supérieur à celui de novembre 1952.

Pour l'ensemble des 11 premiers mois de l'année, l'excédent des recettes d'exploitation s'élève à 202 millions de francs et dépasse de 9,1 millions de francs les résultats de l'année dernière.

Une balance commerciale active pour l'année 1953.

Traditionnellement les importations suisses sont très sensiblement supérieures aux exportations. En 1952, le déficit de la balance commerciale helvétique a été de 457 millions de francs suisses. Les résultats de 1953 sont, en revanche exceptionnels : on enregistre un solde créditeur de 93,9 millions. C'est seulement la troisième fois depuis le début de ce siècle qu'un tel fait se produit : la balance commerciale suisse n'a, en effet, été positive jusqu'à maintenant qu'en 1916 (69 mio. de Fr. suisses) et en 1945 (249 mio. de Fr. suisses). Les importations ont diminué de 5.206 millions de francs en 1952 à 5.071 millions, tandis que les exportations ont augmenté de 4.749 à 5.165 millions, chiffre record jamais atteint jusqu'ici.

COMMERCE
EXTÉRIEUR

Le solde créditeur de la Suisse continue à croître, mais l'on note un certain ralentissement de cette évolution au cours des derniers mois. A fin décembre 1953, le solde créditeur de la Suisse s'élève à 315 millions de dollars. La dernière « rallonge » au quota suisse décidée en juin 1953 pour un montant de 125 millions de dollars est déjà utilisée à plus de 50 %. Par rapport au quota initial de 250 millions de dollars, le solde actuel représente une utilisation de 126 %.

Ce problème préoccupe actuellement les autorités suisses. Des mesures sont à l'étude.

UNION
EUROPÉENNE
DE
PAIEMENTS

Le statut de l'agriculture. — La loi fédérale sur l'agriculture est entrée partiellement en vigueur le 1^{er} janvier 1954, ainsi que de nombreux textes législatifs annexes : au total, 24 lois, arrêtés, ordonnances et instructions, comportant 542 articles et 195 pages de texte au « Recueil officiel des lois fédérales » !

ÉCONOMIE
INTÉRIEURE

Le nombre des faillites augmente. — En 1953, on a compté en Suisse 705 ouvertures de faillites, contre 689 en 1952. En revanche, le nombre des sursis concordataires est tombé de 178 à 156.

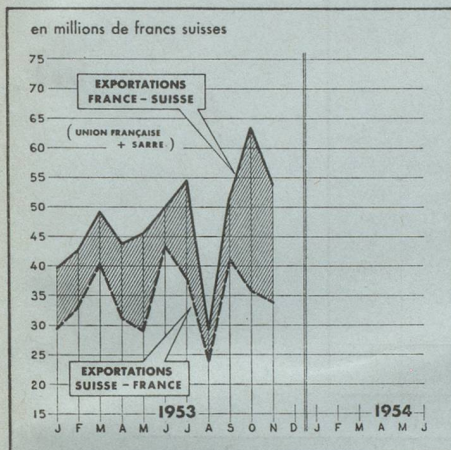
FINANCES PUBLIQUES

L'adoption du budget de la Confédération.

Au cours de la dernière session des Chambres fédérales, le budget de la Confédération pour 1954 a été adopté. Il prévoit les montants suivants : 1.923 millions de francs aux dépenses et 1.960 millions aux recettes, soit un excédent de ces dernières de 37 millions.

Il a beaucoup été question à cette occasion de réduire certaines subventions fédérales. Finalement, les Chambres ont décidé de maintenir pour 1954, les chiffres de 1953.

Le budget des chemins de fer fédéraux a été également adopté. Il est équilibré en ce sens qu'il prévoit 213 millions de francs aux recettes comme aux dépenses.



COURS ET INDICES

	1953 (Dernier chiffre)	1953 (Chiffre précédent)	1952 (Année précédente)
Cours pièce or 20 fr. s., fin Nov.	32,00	34,50	38,00
Cours billet 100 fr. fr., fin Déc.	1,12	1,11	1,0
Ind. gén. actions, Déc.	331,7	329,4	312,5
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisf.), 3 ^e trim.	126	124	119
Chômeurs (total), Nov.	3.591	2.411	6.295
Ind. prix de gros (1939 = 100), Déc.	210,9	212,1	217,9
Coût de la vie (1939 = 100), Déc.	170,1	170,4	171,2
Ind. salaires hor. réels (1939 = 100), 3 ^e trim.	114,7	114,8	113,1
Marchandises transportées CFF (mio. t.), Nov.	1,8	2,0	1,6
Voyageurs (millions)	16,7	17,0	16,0
Ind. import. (1938 = 100), Déc.	185	168	158
Ind. export. (1938 = 100), Déc.	206	204	199

L'ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS SUISSES VERS LA FRANCE

(11 premiers mois)

Produits	1953 (1.000 f. s.)	Augmentation ou diminution en 1953, en %, par rapport à					
		1952		1951		1950	
		Augm.	Dim.	Augm.	Dim.	Augm.	Dim.
<i>Produits alimentaires :</i>							
Lait en poudre	10.604	26		12		5	
Fruits frais	73		17		85		97,5
Chocolat	933	17		22		69	
Fromage dur	15.435		9		5		23
Soupes	2.144	86		24			
<i>Textiles et cuirs :</i>							
Chaussures	3.656		28		47		15
Fils de coton	2.066	45			62		52
Tissus de coton	6.004		16		26		47
Broderies	1.613		14		44		33
Fils de rayonne	1.311	77			63		13
Tissus de soie	1.772		6		27		17
Fils de laine (9 mois)	758	153			11	49	
Tissus de laine	398	11			73	18	
Tresses	1.607	9			14	8	
Bonneterie	1.572				51		37
Articles en caoutchouc	2.445		12	38		31	
<i>Fournitures industrielles :</i>							
Abrasifs	1.435		13		46		21
Raccords	2.374		6		41		38
Outils	3.250	3		15		40	
Roulements à bille	1.065		22	30			
Ouvrages en aluminium	1.428		18		46	7	
<i>Machines et instruments :</i>							
Machines (total)	99.692	2			1	4	
Machines textiles (9 mois)	9.116		35		25		25
Machines outils (9 mois)	21.094	30		80		64	
Machines à broder, à coudre (9 mois)	3.101	2			40		12
Machines à écrire, à calculer (9 mois)	6.801	32			19		10
Moteurs	4.386	1			36		42
Instruments, appareils	25.789	21		4			8
<i>Horlogerie</i>	<i>16.302</i>	<i>19</i>			<i>3</i>		<i>1</i>
<i>Produits chimiques et pharmaceu- tiques :</i>							
Produits pharmaceutiques	15.285	42		24		17	
Parfumerie	3.237	44			39		43
Colorants	23.167	20			23	9	
<i>Crayons</i>	<i>588</i>		<i>26</i>		<i>44</i>		<i>37</i>
<i>Livres</i>	<i>7.994</i>		<i>3</i>	<i>53</i>			<i>80</i>
<i>Papiers, cartons non imprimés</i>	<i>1.071</i>	<i>26</i>			<i>32</i>		<i>3</i>
<i>Total (y compris autres postes)</i>	<i>328,8</i>	<i>11</i>			<i>8</i>	<i>1</i>	

CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Paris	25 février au 21 mars 1954	Salon des arts ménagers.
Paris	2 au 7 mars 1954	Salon de la machine agricole.
Nice	6 au 22 mars 1954	Foire de Nice.
Genève	11 au 21 mars 1954	Salon international de l'automobile.
Paris	9 au 26 avril 1954	Salon des sports et du camping.
Casablanca	17 avril au 2 mai 1954	Foire internationale de Casablanca.
Lyon	24 avril au 3 mai 1954	Foire internationale de Lyon.
Paris	1 ^{er} au 12 mai 1954	Salon des techniques papetières et graphiques.
Lille	1 ^{er} au 16 mai 1954	Foire internationale de Lille.
Bâle	8 au 18 mai 1954	Foire suisse d'échantillons.
Berne	14 mai au 21 juin 1954	Salon du tourisme et de l'art culinaire international.
Paris	22 mai au 7 juin 1954	Foire internationale de Paris.
Bordeaux	13 au 28 juin 1954	Foire internationale de Bordeaux.
Strasbourg	4 au 19 septembre 1954	Foire internationale de Strasbourg.
Lausanne	11 au 26 septembre 1954	Comptoir suisse.
Marseille	11 au 27 septembre 1954	Foire internationale de Marseille.
Lucerne	16 septembre au 11 octobre 1954	Exposition suisse pour l'agriculture et l'économie fores- tière.
Lugano	3 au 17 octobre 1954	Foire suisse de Lugano.
Paris	7 au 17 octobre 1954	Salon international de l'automobile.
Saint-Gall	7 au 17 octobre 1954	OLMA, Foire suisse de l'agriculture et de l'industrie laitière.